Quarante-quatrième année. — N° 344 (EDITION DU MATIN) DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 40, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lenoeux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ *CE NUMÉRO Comprenant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES* ◆

VOIR LES COURS DE BOURSE A LA 5e PAGE

LE RESPECT DES CONTRATS

La bonne foi, si elle était perdue, ne se retrouverait pas dans la municipalité parisienne.

La Ville de Paris, en 1819, a appelé de Rouen les Frères de J.-B. de la Salle, pour fonder dans la capitale une pépinière d'instituteurs. Les Frères des écoles chrétiennes ont quitté leur établissement pour répondre au désir de la municipalité parisienne, et se sont installés dans le local qui leur était offert au faubourg Saint-Martin.

En 1847, l'établissement fondé par les Frères fut exproprié par la Compagnie des chemins de fer de l'Est, et la Ville, après avoir touché l'indemnité, concéda à l'Institut des Frères, le terrain de la rue Oudinot, où furent établis, à grands frais, tous les services que comporte un établissement national qui a près de quinze mille membres, et qui, à l'étranger, apprend à des milliers d'enfants à parler la langue française et à aimer la France.

Mais la municipalité parisienne a changé de principes.

Elle avait concédé son terrain pour que l'Institut des Frères y formât des instituteurs; or, il ne faut plus d'instituteurs chrétiens. D'où procès. La ville demande que l'Institut vidât les lieux sans délai. Le Conseil d'Etat a donné tort au préfet de la Seine, qui plaidait en son nom. Le tribunal des conflits lui a donné tort également. Le tribunal de la Seine a donné gain de cause à l'Institut. Hier, la Cour de Paris a infirmé le jugement et dépossédé les Frères de l'immeuble qui leur avait été concédé, et sur lequel ils avaient fait, dans un intérêt public, des dépenses considérables.

Il ne conviendrait pas d'engager ici une controverse juridique avec la Cour de Paris ; nous respectons toutes les décisions de justice, et l'erreur des juges ne suffit pas pour déconsidérer à nos yeux la magistrature.

C'est sur le plaideur, de mauvaise foi, qui trompe le juge, qu'il faut faire retomber la responsabilité.

De bonne foi, dit le peuple français, la ville de Paris a-t-elle consenti, pour une destination certaine, et d'utilité publique, un terrain ? Oui. Les conditions de la concession ont-elles été observées? Oui.

Au point de vue étroit de la procédure, il ne convient pas d'attaquer les juges. Mais au point de vue plus large de la probité, il est difficile d'innocenter le plaideur qui a obtenu gain de cause.

Il y avait entre la Ville de Paris et l'Institut des Frères, un contrat qui devait être exécuté loyalement. Le conseil municipal a rompu le contrat avec des finesses que la cour de Paris a acceptées comme juridiques. Nous ne discutons pas ; nous nous contentons de renvoyer les membres de la Cour à l'étude du droit et les conseillers municipaux de la capitale à leur conscience.

Informations

Les accidents du travail

Demande d'un crédit d'un million

Paris, 8 décembre. — On sait que la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail devait entrer en vigueur le 1er juin 1899.

L'application en fut ajournée jusqu'au 1er juillet. Il fut décidé que les victimes du travail, pendant cette période, ne souffriraient pas de cet ajournement.

C'est pour tenir cet engagement, que M. Mirman a déposé une proposition, tendant à ouvrir, au budget de 1899, un crédit extraordinaire de un million.

Une interpellation sur la grève du Creusot

Paris, 8 décembre. — On annonce une interpellation relativement à la grève du Creusot. On prétend que la sentence arbitrale aurait été violée.

Le travail des aiguilleurs sur les chemins de fer

Paris, 8 décembre. — M. Baudin, ministre des travaux publics, a ordonné de contrôler le temps de travail des aiguilleurs, pour apporter une amélioration dans le service, de façon à donner plus de sécurité aux voyageurs.

Une médaille commémorative aux survivants du siège de Belfort

Paris, 8 décembre. — M. Vieillard, député du Haut-Rhin, a déposé, à la Chambre, une proposition, tendant à accorder une médaille commémorative aux survivants du siège de Belfort.

Un démenti de M. Déroulède

Paris, 8 décembre. — Le frère de Déroulède a adressé un démenti à M. Blanc, ancien préfet de police, relativement au versement de fonds royalistes.

Troubles grévistes à Bourg

Paris, 8 décembre. — On signale à Bourg, une grève tumultueuse : des charges de cavalerie ont été faites. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Commutation de peine

Paris, 8 décembre. — M. Loubet a commué en la peine de travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre Gazet, l'assassin de sa belle-sœur.

Le Vacher périgourdin

Limoges, 8 décembre. — Mérithon, le Vacher périgourdin, a fait des aveux en présence des charges accablantes relevées contre lui. Le misérable s'était rendu coupable de quatre crimes en six jours, le 21, le 23, le 25 et le 30 novembre. Le parquet de Périgueux, accompagné de Mérithon, poursuit le cours de ses investigations et procède, sur les lieux mêmes, aux reconstitutions des scènes de tuerie. Comme aux premiers jours, les gardarmes sont obligés de protéger l'assassin contre l'indignation de la foule.

L'amiral Fournier à Sébastopol

Sébastopol, 8 décembre. — L'amiral Fournier a été l'objet d'une réception enthousiaste à Sébastopol.

M. Constans en route pour la France

Constantinople, 8 décembre. — M. Constans, ambassadeur de Constantinople, a quitté cette ville pour la France.

La France en Chine

Hong-Kong, 8 décembre. — Tous les fonctionnaires du consulat français de Hai-Nan ont quitté cette ville hier, jeudi. Ils craignaient, en effet, d'être l'objet de quelques représailles à la suite de la capture du taotai de Ha-Nan et d'un officier chinois, qui, tous deux, sont gardés comme otages à bord du croiseur *D'Entrecasteaux*.

Un télégramme de Pékin annonce que le gouverneur de Chan-Tong a été révoqué à cause du peu d'énergie qu'il met à étouffer l'agitation contre les missionnaires.

Echouement d'un vaisseau de guerre anglais

Londres, 8 décembre. — Une dépêche du Lloyd de Rombridge (île de Wight), annonce que le navire anglais *Tyne* s'est échoué sur les récifs. Un canot de sauvetage est parti à son secours. Le *Tyne* est un navire d'approvisionnements, en route pour Malte.

Le droit d'association en Allemagne

Berlin, 8 décembre. — Le Parlement allemand a adopté le droit d'association.

CHOSES ET AUTRES

Un terrassier comparaît :

— Qui est-ce qui vous a conduit en prison ?

— Monsieur, c'est deux sergents de ville.

— Je comprends; mais est-ce que ce n'était pas pour ivrognerie ?

— Si, monsieur, ils étaient ivres tous les deux !

***

Chut ! L'aïeul de la petite Alix est presque centenaire. Une de ses petites compagnes lui demandant l'autre jour :

— Quel âge a donc ton grand-père ?

— Chut ! fit elle, ne parle si haut, je crois que le bon Dieu l'a oublié.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 8 décembre. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Président du Conseil, dit le communiqué officieux, a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant les archevêques de Rouen et de Toulouse et les titulaires des évêchés vacants, dont on trouvera la liste plus loin.

Questions diverses

Le Conseil s'est ensuite occupé des questions qui peuvent être soulevées à propos de la discussion du budget des Colonies.

Il a autorisé le ministre des travaux publics à préparer une modification du service du contrôle des chemins de fer, destinée à le rendre effectif.

Nominations épiscopales

Sont nommés : archevêque à Rouen, Mgr Fuzet évêque de Beauvais, à Toulouse, Mgr Germain, évêque de Rodez, à Albi, Mgr Mignot évêque de Fréjus.

Sont nommés évêques : A Ajaccio, M. Olivieri, curé de St-Roch à Ajaccio ; à Angoulême, M. Mando, curé de la cathédrale de St-Brieuc ; à Beauvais, M. Dadais, vicaire général à Montpellier ; à Fréjus, M. Arnaud, chanoine à Marseille ; à Grenoble, M. Henry, curé de Saint-Jacques de Bésier ; à Perpignan, M. de Carsalade, chanoine à Auch ; à Quimper, M. Dubillard, vicaire général à Besançon ; à Rodez, M. Franqueville, vicaire général à Amiens; à Tarbes, M. Sibestier, curé de St-Pierre du Gros Caillou à Paris ; à Langres, M. Hersther, vicaire général à Langres.

DOCUMENTS DE DÉCADENCE

Nous avons reproduit les données absolument désastreuses de la statistique officielle française en ce qui concerne la diminution croissante de la natalité et la progression non moins accentuée, de la criminalité.

On se demande maintenant si le gouvernement a osé dire la *vérité entière* et si la *situation réelle* n'est pas pire encore que celle que l'on avoue. — La *Vérité* écrit à ce propos :

« Pour bien apprécier la situation, il faudrait savoir si les chiffres produits sont absolument sincères. Les résultats de la statistique seraient encore bien plus graves, si l'administration, dans le but de dissimuler la vérité, avait compris dans le chiffre total des naissances le contingent de la population étrangère.

Il faudrait aussi pouvoir apprécier la qualité d'un grand nombre de ces naissances qui ne sont rien moins que l'espoir de la race.

Des considérations de divers genres nous apprennent hélas : que, au milieu des calculs égoïstes qui tendent de plus en plus à restreindre les familles, l'alcoolisme, avec son stimulant inconscient, reste le principale agent de recrutement de la population. Ce que la prétendue raison refuse, l'ivresse le fait. C'est la classe ouvrière, en général, qui maintient, à la ville, et à la campagne, la population dans un état d'équilibre, à peu près égal, entre la naissance et la mort. Mais trop souvent cet équilibre se réalise dans les plus mauvaises conditions. La vie est vicée en même temps qu'elle est donnée.

Si la population ne diminue pas encore, elle continue de dégénérer. De tous côtés, on signale l'influence pernicieuse de l'alcool sur la constitution et la santé des enfants. L'alcoolisme alimente et tue la race à la fois. »

En dehors de ce triste principe de fécondité, si l'esprit chrétien, qui anime heureusement encore un grand nombre de familles, venait à s'affaiblir, il n'y aurait plus que des causes très prompes de déchéance de la population. Le nombre des mariages n'augmente pas. L'état social contribue à les rendre de plus en plus difficiles. Les mœurs et les habitudes nouvelles du siècle ne les favorisent pas. On compte à peine sept mariages par an, pour mille habitants. Et parmi ces mariages, la moitié sont stériles ou restreints au plus petit nombre d'enfants.

Le crime n'en est que plus grand de ces gouvernants et de ces législateurs qui, au milieu de tant de causes d'affaiblissement national, s'acharnent à détruire l'esprit religieux sans crainte de tarir en même temps la principale source des mariages prolifiques. Le christianisme est encore le plus grand soutien de la France. C'est lui qui empêche la décomposition sociale et arrête la décadence : c'est lui qui fait les vertus et les familles.

Il n'y a pas de politique plus coupable et plus antinationale que de le combattre et de le persécuter. Et quand on considère que c'est celle de la troisième République depuis vingt ans, on ne peut pas s'étonner de ce double résultat, constaté par les statistiques officielles : l'accroissement de la criminalité et la diminution de la population.

Arthur Loth.

LA SANTÉ DE LÉON XIII

Rome, 8 décembre. — Dans la matinée, le Pape n'a rien que son docteur, lequel a constaté que la toux avait presque disparu. Le Saint-Père lui a manifesté le désir de se lever pour prendre son modeste repas de midi. Le docteur Lapponi ayant émis quelque réserve, le Pape lui a fait observer que, n'ayant pas ombre de fièvre, il ne voyait point la nécessité de prendre son repas au lit. Le docteur a fini par accéder au désir de l'auguste vieillard.

Vers midi et demi, Léon XIII s'est donc levé et a pris son déjeuner à une petite table dressée dans sa chambre. A trois heures et demie, le Pontife s'est remis au lit. Dans la soirée, le docteur a fait une autre visite et s'est déclaré satisfait de l'état du Saint-Père.

De nombreux télégrammes sont arrivés de tous côtés, et de la part de souverains, à la secrétairerie d'Etat, pour avoir des nouvelles directes. Le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège s'est aussi rendu dans la journée au Vatican, dans le même but. Il va sans dire qu'aucun bulletin n'a été publié, aucun registre déposé pour l'inscription des visiteurs, vu le caractère bénin du malaise.

Ce matin, on a commencé les travaux d'adaption de la salle dite du Consistoire, en vue du Consistoire public fixé au 14 de ce mois.

Paris, 8 décembre. — L'Agence Havas communique la dépêche suivante :

« Rome, 8 décembre. — Malgré le temps pluvieux et le conseil de son médecin, le Pape a voulu, ce matin, se lever et il a célébré la messe dans sa chapelle privée. »

LE LYNCH AUX ÉTATS-UNIS

Le crime d'un nègre. — Brûlé à petit feu

New-York, 8 décembre. — La terrible loi de lynch vient de faire une nouvelle victime, et cela dans les conditions les plus sauvages, à Maysfield dans le Kentucky. La victime est un nègre qui avait été arrêté pour avoir tenter d'assassiner une femme blanche

Une foule d'environ mille personnes s'est ruée, le soir même de son arrestation, sur la prison où il était détenu, a renversé les gardiens et extrait le nègre de sa cellule.

Le malheureux a été ensuite traîné hors de la ville, ligotté à un arbre et, après avoir eu les oreilles coupées, a été brûlé à petit feu. Le supplice a été horrible et a duré plus de quatre heures. Le lendemain, le cadavre, entièrement calciné, a été jeté à la rivière. Aucune arrestation n'a été ordonnée par les autorités.

LE CONGRÈS SOCIALISTE A PARIS

(SIXIÈME JOURNÉE)

(D'un correspondant particulier)

L'union s'affirme

Paris, 8 décembre. — La séance n'a présenté qu'un très médiocre intérêt.

Le début cependant a été marqué, par un petit incident qui dénote à quel point l'union des cœurs est faite au sein du Congrès.

M. Marcel Sembat, député, proposait la nomination, comme président, d'un délégué des syndicats.

Naturellement, le parti ouvrier français se montre hostile à cette motion et propose la candidature du citoyen Stroobant.

Malgré cette opposition, M. Sembat met aux voix la nomination du citoyen Paumier.

Le délégué des syndicats n'obtient les suffrages que de la minorité de la salle. Cependant M. Sembat le déclare élu.

Les membres du Parti ouvrier protestent ; ils réclament la contre-épreuve, mais sur un signe du député des Grandes Carrières, qui est blanquiste, l'élément révolutionnaire rentre dans le calme.

Le citoyen Rouanet, député de Paris, prononce ensuite quelques paroles antimilitaristes au sujet des compagnies de discipline contre lesquelles le congrès émet un vœu.

La séance est suspendue en attendant que la commission ait fini de délibérer sur les diverses motions relatives à l'unité socialiste.

Elle est reprise à cinq heures après que les organisations auront séparément discuté les conclusions de la commission. Et ce soir à huit heures, séance de clôture du Congrès, on l'annonce du moins.

H. Sarrazanas.

(Voir la suite plus loin)

UN AMENDEMENT DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Paris, 8 décembre. — Poursuivant sa noble campagne en faveur de la famille, cette cellule vivante de la société, M. l'abbé Lemire vient de déposer, avec plusieurs de ses collègues, un amendement tendant à augmenter de 150.000 francs, le chapitre 8 du budget des postes et télégraphes, indemnités diverses et secours.

Notre éminent ami voudrait que l'on ajoutât à ce chapitre un article intitulé « Allocations de famille », et par lequel 50 francs par enfant seraient alloués aux familles de plus de trois enfants au-dessous de 16 ans, pour les agents et sous-agents dont le traitement est inférieur à 2,0 0 francs.

On ne peut qu'applaudir à cette généreuse initiative, en souhaitant qu'elle soit suivie par la majorité.

Il est bon, d'ailleurs, de faire observer qu'en adoptant l'amendement, la Chambre ne ferait que rester fidèle au vote indicatif émis par elle, l'an dernier. H. S.

LA GUERRE

dans le sud de l'Afrique

On est toujours dans l'attente des événements qui se préparent et aucune nouvelle bien sérieuse n'est arrivée aujourd'hui. Nous avons noté hier le bruit que Mafeking aurait succombé le 29 novembre. Cette nouvelle, qui est parvenue par la voie allemande, aurait, assure-t-on, été affichée au bureau de poste de Dundee, mais elle ne doit être accueillie que sous réserves. Il est peu probable, en effet, que la chute de Mafeking ait pu être gardée secrète pendant dix jours par le War-Office.

Ce qui a donné lieu à ce bruit, c'est que le détachement boër qui assiégeait Mafeking s'est réuni aux forces assiégeantes qui enserrent Kimberley, mais conclure de cela que la ville a capitulé est peut-être aller un peu vite en besogne. Les Boërs ont pu très bien se faisser autour de Mafeking qu'un cordon d'investissement afin de concentrer leurs forces autour de Kimberley, que l'armée de secours de lord Methuen a pour mission de délivrer. Il faut donc attendre des renseignements plus précis et plus sérieux avant d'inscrire la reddition de Mafeking au nombre des faits acquis.

A Kimberley, la situation reste la même. On dit que la ville a encore pour quarante jours d'approvisionnements, et que les Boërs, sans attendre que les assiégés cèdent à la famine, se disposent à lui livrer un grand assaut, « un assaut final », disent les dépêches. En attendant, la ville est en communications avec lord Methuen par le télégraphe optique. Ces communications sont-elles bien précises ? Il est permis d'en douter.

La sortie que les assiégés ont faite le 28 novembre contre Winkelson devait faire partie d'un plan combiné où les forces de lord Methuen seraient entrées en jeu pendant que les assiégés opéreraient de leur côté. Or, on a vu que ces derniers ont opéré seuls, ce qui permet de supposer que les signaux échangés entre Kimberley et le camp de lord Methuen se prêtent à des interprétations multiples.

Lord Methuen semble moins pressé qu'il y a quelques jours de courir à Kimberley. Il est toujours au sud de la Modder; il fait établir des ponts que le courant menace à chaque instant d'emporter, mais le général s'en console dans la certitude qu'ils seraient vite rétablis. En somme, il aurait besoin de renforts pour avancer davantage, et les renforts ne viennent pas dans la mesure où ils seraient nécessaires.

Les soulèvements des Afrikanders au nord de la colonie du Cap immobilisent les généraux French et Gatacre, qui devaient tenter au sud de l'Orange, une invasion dont le résultat serait d'attirer une partie des forces boërs qui barrent la route à lord Methuen, et cette manœuvre permettrait à celui-ci soit de délivrer Kimberley, soit de marcher sur Bloemfontein. Mais, dans l'élaboration de ce plan, on avait négligé le facteur important des Afrikanders dont les Boërs, eux, ont bien mesuré l'appoint. Toute l'invasion boër au nord du Cap n'a d'ailleurs pas d'autre but que de fomenter ou de faciliter cette révolte des Afrikanders.

Si parmi les villes que les Boërs ont occupées quelques-unes ont une importance stratégique, les autres, et en plus grand nombre, n'en ont aucune, et l'on ne comprendrait pas comment les Boërs perdraient leur temps à des occupations sans portée, si le contre-coup de cette tactique n'était précisément de paralyser les généraux French et Gatacre par la poussée que la révolte afrikander reçoit de ces occupations. Il en résulte, par ricochet, que dans l'Ouest tout reste en suspens.

C'est dans le Natal que les événements semblent devoir se précipiter d'abord. Le général Buller fait exécuter des mouvements savants pour essayer de tourner les Boërs qui occupent Colenso, mais il est tellement surveillé qu'il est peu probable qu'il réussisse à surprendre ses adversaires. Et pendant que sans livrer bataille le général tâte l'ennemi, cherche un point vulnérable, Ladysmith, qui ne voit pas venir les secours promis, en est réduit à la dernière extrémité.

La situation ici doit être singulièrement critique, peut-être désespérée, car les journaux anglais, qui déclaraient chaque jour que tout était pour le mieux dans cette ville, commencent à jeter des cris d'alarme et à manifester une inquiétude et des angoisses que pas un mot du War-Office ne vient calmer. Est-ce qu'ici nous approcherions du dénouement ?

AU NATAL

Londres, 8 décembre. — Les nouvelles officielles manquent toujours. Ce matin, on se contente de communiquer que le général Redwers Buller, qui avait établi son quartier général à Pietermaritzburg, doit y expédier des ordres aux trois colonnes sous son commandement ; il a décidé de rejoindre le général Cléry à Frère. C'est donc de ce côté que va porter l'effort des Anglais et il est à supposer que le commandant en chef veut avant tout dégager Ladysmith.

Les avant-postes du général Cléry sont déjà en contact avec les patrouilles boërs, leur corps principal étant à Groblers-Klof, près de Vanderbraak-Sprint. Quatre mille hommes de l'Etat libre ont établi des retranchements sur le flanc de la montagne Noire à dix milles à l'ouest de Colenso et en fortifient les ailes placées sur les points les plus favorables de la rive, au nord de la Tugela et à l'ouest de Colenso.

Le général Buller aurait donc devant lui des troupes importantes, dont les positions très avantageuses pour la défense sont armées de diverses batteries de canons de gros calibres. L'inaction des Anglais a de plus permis aux Boërs de repérer le terrain, ce qui rendra leur tir d'autant plus terrible pour les troupes du général en chef.

On dit bien que les Boërs de l'Etat libre sont las de la guerre et désirent se rendre dans leur pays, mais ces bruits ne reposent sur aucun fondement. On fait également circuler le bruit au Natal que les troupes assiégeant Ladysmith se sont retirées pour aller occuper les passes de Brakenberg.

Camp de Frère, 6 décembre. — Un détachement boër a traversé la Tugela, se dirigeant vers Cheveley et interrogeant les indigènes sur les mouvements des troupes anglaises. Les Boërs se sont retirés à l'approche des patrouilles anglaises.

DANS LA COLONIE DU CAP

Marche en avant des Boërs

Les communications télégraphiques entre Queenstown et Marisburg sont rétablies.

— On télégraphie de Sterkstrom au *Daily News*, à la date du 1er décembre :

« Tout porte à croire que le général Gatacre rencontrera une grande résistance dans sa marche en avant, car on annonce que les Boërs d'Aliwal-North reçoivent des renforts. »

Londres, 8 décembre. — Les Boërs ont repris l'offensive ; après avoir occupé hier Dordrecht, ils ont quitté cette ville pour marcher sur Pietters-Kraal et Stertrestroom où se trouvent actuellement les troupes du général Gatacre. Cette offensive des Boërs a absolument surpris les Anglais.

A LA FRONTIÈRE DE L'OUEST

Londres, 7 décembre. — On télégraphie de Modder River au *Daily Mail*, à la date du 2 décembre, midi : « Ce matin, un lieutenant et un homme ont été tués au cours d'une reconnaissance sur la route de Jacobsdal. »

Des dépêches de bonnes sources montrent que les Boërs disposent de forces considérables à Spitfontein.

Le *Daily Mail* évalue ces forces à 11,900 hommes et ce chiffre est probablement au dessous de la vérité. Plusieurs journaux déclarent que ce corps ennemi constitue actuellement le plus grand danger.

Une dépêche du Cap au *Daily Mail* annonce que 6.000 indigènes qui se trouvent dans la région que vient de traverser le général Methuen se trouvent sans vivres. Le général Methuen n'est pas sans inquiétude à leur égard.

Prétoria, 6 décembre (*via* Lourenco-Marquez, 7 décembre). — On annonce ici qu'un combat a commencé ce matin, à six heures, près de Modder-River.

Modder-River, 7 décembre. — Une escarmouche a eu lieu ici, aujourd'hui, à laquelle l'infanterie montée a pris part. Le lieutenant Crispin a été blessé. D'après des nouvelles de source privée, les troupes du génie de lord Methuen auraient renoncé à jeter un pont de bateaux sur la Modder et auraient réparé le pont du chemin de fer.

Les forces des Boërs

Berlin, 7 décembre. — On écrit de Capetown, 15 novembre, à la *Gazette de Cologne* :

Les forces des Boërs conférés sont aujourd'hui de 53.000 hommes. On compte 25,000 Transvaaliens, 15.000 Orangistes, 2,000 étrangers, 3,000 Hollandais du Cap et du Natal, plus les recrues qui se font chaque jour. Par exemple : le 1er novembre, 2,000 nouveaux citoyens ont prêté serment à Johannesburg. Ces nouveaux citoyens feront le service d'une garde nationale sédentaire ; mais ils dégagent immédiatement des services de gardes de police, infirmiers, fonctionnaires civils, etc., des Boërs véritables, qui prennent rang immédiatement dans l'armée active.

Pendant que les hommes sont à la guerre, ce sont les femmes, les enfants et les serviteurs nègres qui font les travaux de la ferme. Chaque maîtresse de maison est obligée de livrer régulièrement une certaine quantité de pain. Le gouvernement du Transvaal achète aussi aux Cafres de grandes quantités de maïs. Il n'y a donc pas à craindre que les Anglais, en empêchant les importations par mer dans les pays soulevés, puissent affamer les Boërs.

LE LOYER DE L'ARGENT

Sur les places financières étrangères, on observe une tension du loyer de l'argent. A New-York, l'escompte commercial est à 6 0[0 et les prêts à court terme ne s'obtiennent qu'à 10 0[0; il faut même payer 15 0[0 pour les reports. A Londres, les retraits qui se produisent à la Banque d'Angleterre ont entamé la réserve, on s'attend à voir élever encore le taux officiel d'escompte, et les 3 millions sterling de Bons du Trésor qui viennent d'être émis n'ont trouvé preneur qu'à 4 0[0. A Berlin, on craint que la Banque d'Empire ne soit obligée de porter son taux d'escompte au-dessus de 6 0[0. Partout les symptômes d'embarras monétaires s'accusent donc.

La France conserve une situation privilégiée. On estime que les ventes d'actions de mines d'or ont fait rentrer dans notre pays plus de 200 millions, la balance commerciale est en notre faveur et nos exportations progressent, depuis quelque temps. Enfin, la récolte de blé 1899 a été assez favorable pour que nous puissions suffire à nos besoins. Toutes ces causes réunies nous donnent une abondance de ressources qui fait défaut à l'étranger et dont nous profiterions si l'éducation financière de l'épargne était ce qu'elle devait être. Malheureusement, il est à craindre que cette pléthore de disponibilité profite en très grande partie, comme d'habitude, aux entreprises étrangères et notamment aux spéculateurs anglais qui vont à nouveau essayer de nous repasser, dans leurs plus hauts cours, les titres de mines d'or que les circonstances nous ont heureusement permis de leur vendre en ces derniers temps.

(*La Finance Coloniale*).

UN VOLEUR DANS UNE CAISSE

Paris, 8 décembre. — Les ressources d'imagination du voleur parisien sont inouies, et son dernier exploit, qui est dû évidemment à une étude approfondie des « Quarante voleurs, » a causé une sensation immense dans l'avenue Montaigne.

Au n° 10 de cette avenue se trouve le magnifique hôtel du baron Brincard, que les voleurs avaient choisi de faire de lui leur Ali-Baba.

Le baron, qui est un collectionneur très connu, vit actuellement à la campagne dans son château, et son hôtel est confié à la garde d'un ménage de concierges. Le concierge est également absent, et la femme était seule dans la loge avec son enfant.

A six heures environ, hier soir, un camion arriva à la porte, conduit par deux hommes. Ce camion apportait une énorme caisse de six pieds de long et de trois pieds profondeur.

Quand les deux hommes la retirèrent du camion, on s'aperçut qu'elle était extrêmement lourde. Ils expliquèrent qu'elle contenait des bronzes et des marbres achetés par le baron Brincard. Cette explication parut parfaitement naturelle à la concierge, et elle autorisa les hommes à entrer la caisse et à la déposer dans la cour.

A dix heures et demie environ, comme la pluie continuait à tomber à verse, la concierge commença à s'inquiéter du sort des objets contenus dans la caisse, et alla voir si tout se trouvait en bon état. Elle fut tout d'abord quelque peu surprise de voir que le couvercle n'était pas complètement fermé. Elle l'ouvrit et, terrifiée, elle découvrit dans la caisse un homme qui aussitôt essaya de se mettre debout. Mais la concierge le saisit courageusement au collet et appela au secours.

A ses cris, le maître d'hôtel du docteur Labadie-Lagrave et d'autres personnes accoururent pour lui prêter main-forte, et, malgré sa résistance, l'homme qui s'était caché dans la caisse fut énergiquement maintenu et conduit au commissariat de police.

Là, il refusa de donner son adresse et les renseignements qu'on lui demandait sur lui-même et sur ses complices.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 8 décembre 1899

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre, après urgence déclarée, adopte deux projets de résolution tendant à autoriser deux loteries, l'une en faveur du sanatorium de Saint-Pol, l'autre en faveur de l'œuvre des enfants tuberculeux (Hôpital d'Ormesson).

LE BUDGET DES COLONIES

L'ordre du jour appelle la discussion du Budget des Colonies.

M. Firmin Faure se plaint de l'état d'insécurité de nos colonies.

A quoi, dit-il, ont servi les sacrifices faits en hommes et en argent ? On se plaint de la timidité des capitaux français : Ils seraient plus hardis, si nos colons étaient sûrs de trouver la sécurité nécessaire. (Très bien, très bien.) A qui la faute ? Aux gouvernements successifs, au Parlement. Qu'attend-on pour créer l'armée coloniale ? Il y a des années que des projets dorment dans les cartons. (Très bien).

Le manque de câbles sous-marins nous rend tributaires de l'étranger, les événements actuels le démontrent. (Applaudissements). Nos colonies ne sont pas fortifiées, pas armées, manquent de point d'appui. Pour nos flottes, cet état de choses a permis à un ministre anglais de tenir un langage menaçant à notre égard.

Certaines rodomontades n'engagent, sans doute, que ceux qui s'y livrent, mais ce langage, qui a plongé dans la stupéfaction l'Europe et l'Amérique, est assez grave pour être discuté ici : il dénote un état d'esprit dont il est temps de tenir compte. (Applaudissements.)

Je ne crois pas au péril de la triple alliance maritime, et M. Chamberlain a sans doute pris son désir pour la réalité, mais une campagne d'outrages et de menaces contre la France se poursuit ; une campagne d'excitation de l'opinion publique. J'ai le droit de demander au gouvernement ce qu'il a fait pour mettre nos colonies à l'abri d'un coup de main. (Applaudissements.)

M. de Mahy. — Et les côtes de France ?

M. Firmin Faure passe en revue toutes nos colonies : en Algérie, en Tunisie, des émissaires, déguisés en pasteurs protestants, distribuent de la poudre aux Arabes, font une propagande antifrançaise; on les laisse faire. A Malte, un corps de débarquement est prêt à un coup de main sur Bizerte, qui n'est pas assez défendu. Il en est de même de tout le littoral. L'orateur parle de Madagascar, puis il passe au Soudan.

Là, le gouvernement nous a donné le spectacle des ordres les plus contradictoires : si nous avions conservé l'attitude énergique dont il n'aurait jamais fallu se départir, la mission Bretonnet n'aurait pas été massacrée. (Mouvement. Protestations à l'extrême gauche.) Au Siam, pouvons-nous compter que nos droits seront respectés ? L'Angleterre a des forces considérables à Gibraltar et à Malte; elle pourrait se livrer à quelque acte qui nécessiterait notre intervention. Je ne demande pas au gouvernement de dévoiler le secret des armements, mais seulement de nous dire s'il a pris les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité. (Vifs applaudissements.)

M. Charles Bos. — Parlez-nous du général Mercier. (Exclamations; huées).

M. Lasies. — Il vous gêne celui-là et il n'a pas fini de vous gêner. (Applaudissements et rires).

M. Ubsleur réclame pour les colonies une indépendance plus grande, une charte constitutionnelle, en échange des dépenses qu'on met à leur charge.

M. d'Estournelles. — Nous avons créé plusieurs Frances d'outre-mer, et la Métropole supporte des charges doubles d'autrefois; cependant nous n'avons pas d'armée coloniale ; notre marine est insuffisante ; les avantages de notre politique coloniale n'apparaissent ni au point de vue militaire, ni au point de vue économique. En Afrique, nous nous préparons bien des déceptions ; en Chine, l'Europe entière fait fausse route ; le partage de la Chine est une illusion. La Chine, par l'étendue de ses ressources, est un danger pour tout le monde du commerce, du travail et de la production ; on va mobiliser là, contre nous, une armée de marchands, de producteurs, de surproducteurs; nous souffrons déjà bien assez de la concurrence américaine.

L'orateur insiste longuement sur le péril chinois ; pousser la France au partage de la Chine, c'est la pousser à sa perte; nous avons la rage d'imiter l'Angleterre et l'Allemagne; commençons par avoir des enfants comme elles (Très bien, très bien), au lieu de suivre les autres nations, le rôle de la France est de les précéder, de diriger elle-même la politique européenne ; s'en abstenir serait une abdication, une faiblite. (Vifs applaudissements.)

M. Jean Pichon rappelle que la colonie du Tonkin a contracté un emprunt de 200 millions, pour faire des chemins de fer. L'orateur demande si les devis ont été bien établis, et si des mécomptes ne se produiront pas; on a dit que les premières adjudications, faites par le gouvernement d'Indo-Chine n'avaient donné aucun résultat et que des traités de gré à gré auraient été passés sans qu'aucune caution ait été fournie; ce renseignement est-il exact ?

Au sujet de Madagascar, le gouvernement a déposé un projet très important pour la création du chemin de fer. Il y a trois ans, M. Lebon, ministre du commerce, proposait l'établissement d'un chemin de fer de Tananarive à la côte est; ce chemin de fer est d'une nécessité absolue et la Chambre voudra donner un tour de faveur au projet du gouvernement.

L'orateur ne veut pas parler de la question militaire, mais il espère que, sans tarder, la France doit dépenser toutes les sommes qui sont nécessaires pour assurer la défense de ses colonies. (Applaudissements.)

M. Etienne. — L'expansion coloniale est le facteur le plus puissant de l'évolution économique. La France a dû suivre l'Europe dans cette voie. L'orateur montre l'Angleterre poursuivant en Afrique, un plan mûrement étudié, faisant la guerre qui indigne le monde civilisé pour étendre sa domination du Cap à Alexandre. (Applaudissements).

En Asie, elle a conquis la Haute Birmanie pour pénétrer en Chine ; en Océanie, elle a pris toutes les îles disponibles.

L'Allemagne, depuis Bismarck, a conquis un véritable empire colonial. Les Etats-Unis ont pris Cuba. La France peut-elle se désintéresser d'un pareil mouvement ? C'est inadmissible. (Applaudissements).

La France a conquis un grand empire qui lui a coûté beaucoup d'or et de sang ; quand une race donne une marque si nette de sa puissance, elle peut poursuivre ses desseins sans se demander toujours si elle gêne les desseins des autres. (Applaudissements).

On lui dit : Pas de coups d'épingle ; mais de quel côté